

Site Natura 2000 « Gabizos et vallée d'Arrens »

Compte-rendu du Comité de pilotage du 7 novembre 2007 Hiérarchisation des enjeux

Présents

CAZAUX Jean-Pierre	Président, Maire adjoint Arrens-Marsous
MOLINER Gérard	Commune Arrens-Marsous
LACOSTE Daniel	Commune d'Arbéost
LACOSTE Jean-Michel	GDA – Mairie d'Arrens
CABARROU Pierre	AAPPMA du Val d'Azun
KIS POL Yvon	ONCFS – SD 65
DOMEC Jean-Guy	UNIMATE - AVAPENDEC
NOLAN Patrick	ONF – UT Vallée des Gaves
FILY Marc	DDAF
BRAU-NOGUE Catherine	CRPGE 65
LACOSTE Jacques	Agriculteur
MARTIN Gérard	EDF – GV Val d'Azun
LAFOURCADE Alain	Les chasseurs d'Azun
ALBERT Gérard	Rando-Pêche-Pyrénéenne
LACOSTE Jacques	Délégué pastoralisme Arrens
AIO Jean-Michel	Club parapente et deltaplane du val d'azun – Comité départemental de vol libre
BIRADOM Jean-Paul	Conseiller municipal Arbéost
PENIN David	PNP

Le président **Cazaux** ouvre la séance et propose un tour de table de présentation. Il prie d'excuser de leur absence

- Monsieur le président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- Madame la Directrice départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Monsieur le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement de Midi-Pyrénées
- Monsieur le Directeur départemental de la Fédération de Randonnée Pédestre

Il présente ensuite la réunion et la replace dans le contexte de la démarche en précisant l'ordre du jour relatif à la hiérarchisation des enjeux.

Il passe la parole à David Penin, chargé de mission Flore et Habitats naturels au Parc National des Pyrénées en charge du suivi de ce dossier.

David Penin précise l'ordre du jour de la réunion qui se déroulera en trois temps : un premier consacré à des rappels sur l'état d'avancement du programme, et le travail effectué depuis la dernière réunion.

Un deuxième temps consacré à la présentation et à la validation de compléments d'inventaires. Enfin une dernière partie sera consacrée à la présentation et à la validation de la hiérarchisation des enjeux.

Le comité de Pilotage est le troisième qui se réunit dans le cadre de l'élaboration de ce document d'objectif. Il clôt la deuxième phase consacrée à l'analyse des résultats générés par le travail d'inventaire du site.

A l'issue de cette réunion, une phase de rédaction des propositions de mesures de gestion va s'engager. Elle permettra d'avancer vers la validation du document final qui devra intervenir en Février 2008 ;

Le travail réalisé depuis le dernier comité de pilotage a comporté une série de compléments d'inventaires, une phase de réflexion et d'analyse des données, ainsi qu'un travail collectif, réalisé sur le terrain sous forme de groupes de travail.

Ces groupes de travail se sont réunis à trois reprises les 15 et 22 octobre sur une problématique agro-pastorale, le 26 octobre au sujet de l'eau et de la pêche. Le groupe de travail spécifique aux activités de fréquentation n'a pas pu se réunir en temps utile, il sera réuni très rapidement après le comité de pilotage.

En terme d'inventaire, des résultats sont présentés, notamment en ce qui concerne :

- l'eau et la pêche (périmètres de protection des captages)
- La présence de gibier et la pratique réelle de la chasse
- Le tracé de certains itinéraires de randonnée
- La présence sur le site d'oiseaux patrimoniaux (zone de sensibilité rapace et site vitaux pour le Grand-Tétras.)
- La découverte de deux espèces végétales patrimoniales : l'Aster des Pyrénées (Annexe II de la directive – Protection nationale) et le Grémil de Gaston en limite orientale de son aire de répartition.
- Ainsi que des corrections apportées à la carte des habitats naturels en lien avec le travail de caractérisation des habitats effectué durant l'été 2007.

Marc Fily pose la question de l'état de conservation des habitats, de la manière dont cette notion est abordée et cartographiée.

David Penin précise que l'état de conservation est noté sur le terrain en parcourant les polygones lors de la campagne d'inventaire en fonction de critères de dégradation qui sont perçus par l'observateur. Cette indication est saisie avec les autres caractéristiques relatives aux habitats.

Marc Fily propose qu'une cartographie de l'état de conservation tel qu'il a pu être observé sur le terrain soit jointe au compte-rendu du comité de pilotage.

Le deuxième point de l'ordre du jour concerne la hiérarchisation des enjeux de ce site.

La démarche de hiérarchisation est présentée ainsi que les paramètres qui ont servi à cette étape. Il s'agit de déterminer quels sont les réels enjeux de gestion du site de Gabizos. Au regard des critères de

- Valeur des habitats et des espèces concernés
- Nombre
- D'intensité et d'ampleur de certains phénomènes de détérioration
- Capacité d'action et de gestion et des possibilités de restauration

Il apparaît que les enjeux du site sont liés à :

- La valeur patrimoniale des espaces ouverts
- Les sites favorables aux espèces prioritaires et remarquables
- La détérioration affectant des milieux remarquables
- La fréquentation

1. Concernant la valeur patrimoniale des habitats ouverts

Deux objectifs à long terme sont retenus sur cet enjeu. Il s'agit :

- du maintien des espaces ouverts par une pression pastorale équilibrée et régulière sur l'ensemble du territoire ;
- de la restauration de la valeur pastorale sur des milieux ouverts aujourd'hui délaissée.

Le cas du versant Est du site est présenté en lien avec la problématique pastorale du secteur d'Anquié

Les habitats concernés sont présentés ainsi que la problématique et les dynamiques de colonisation par le genêt occidental.

L'objectif retenu pour ce secteur est le maintien d'habitats prioritaires et d'intérêt communautaire en créant les conditions d'une meilleure utilisation par les bovins.

En terme de restauration de secteurs délaissés, on présente le cas des secteurs de Peyrardoune et de Pla d'Artigou, actuellement soumis à une forte déprise qui se traduit par un fort développement des ligneux, notamment du frêne et du noisetier.

Sur ce point précis, **Jean-Pierre Cazaux** signale que d'après lui, la communauté de hautes herbes décrite sur les versants du Pla d'Artigou n'est pas pâturée depuis très longtemps.

Des réserves sont émises concernant les pistes de gestion évoquées en lien avec les événements de 2006. Il est rappelé que les attaques d'ours sur les troupeaux auxquelles il est fait référence ne concernaient que la partie haute du site.

Monsieur Lafourcade signale que pour être réellement efficace, toute procédure de restauration de milieux ouverts doit comporter un arrachage des frênes et des noisetiers.

Des réserves sont émises quant à la réelle capacité à entretenir le site de Peyrardoune, notamment après le constat que le gros bétail n'est déjà plus en mesure de fréquenter ce quartier.

Jean-Pierre Cazaux précise alors l'utilisation traditionnelle de ce quartier comme pâturage de début et de fin de saison avec du bétail toujours gardé. Il indique par ailleurs que cette utilisation lui semble difficile à mettre en place dans le cadre de la pratique actuelle.

Il est alors bien précisé que ce qui est présenté dans le cadre de ce comité de pilotage correspond à une phase de définition d'objectifs autrement dit à l'identification d'enjeux et non encore à de réelles propositions d'action. Ces propositions seront présentées lors du prochain comité.

2. Concernant les sites favorables aux espèces prioritaires et remarquables.

Le cas de la station d'Aster est présenté. Cette station est, dans l'état actuel des connaissances, la plus importante du département. Sa présence dans le site renforce indéniablement sa valeur patrimoniale.

Les objectifs liés à une meilleure connaissance de cette station et à sa conservation sont présentés et validés par le comité.

Le cas des espèces animales prioritaires de l'annexe est abordé. Il est précisé que ces espèces (Lézard montagnard des Pyrénées, Desman des Pyrénées, Grand Rhinolophe et Vespertilion à oreilles échancrées) ne constituent pas pour le site et dans son état actuel un enjeu de gestion compte tenu des facteurs d'influence associés à leur maintien.

Le cas de l'Euprocte des Pyrénées est ensuite évoqué. La présence de cet animal est certaine sur le site. En revanche, nous manquons d'éléments sur sa réelle répartition et sur les effectifs susceptibles d'être rencontrés sur le site.

Marc Fily propose que les pêcheurs soient partie prenante des actions de connaissance de l'espèce en faisant remonter leurs observations sur les espèces aquatiques. Concernant les craintes exprimées au sujet de la divulgation d'information sur les espèces patrimoniales,

Marc Fily précise que les risques de voir des populations d'espèces patrimoniales mises en danger par manque d'information sont plus importants que les atteintes potentielles consécutives à la divulgation d'information les concernant. Il ajoute que l'on a donc dans le cadre de la procédure, toujours bénéfique à partager les connaissances. Les actions prévues concernant la connaissance de l'Euprocte sont validées sous réserve qu'elles ne constituent pas une menace pour la pratique de la pêche.

3. Concernant les détériorations affectant les milieux remarquables

Le cas des zones humides de bas marais du secteur de Pourgue est évoqué. Les pistes de gestion évoquées prévoient de tester l'impact réel des ovins sur ce phénomène.

Jean-Pierre Cazaux indique qu'il y a, selon lui, plusieurs points de vue sur cette gestion et que le pâturage n'est pas toujours une nuisance sur les zones humides.

Marc Fily évoque un exemple similaire au niveau du Col d'Andorre, où le captage de l'exutoire d'un bas marais protégé par une clôture périphérique qui était piétiné a permis une amélioration importante des conditions d'abreuvement des troupeaux ainsi qu'une restauration des milieux humides dans un état de conservation favorable.

4. Concernant la fréquentation

Le groupe de travail spécifique à cet enjeu n'a pas pu se réunir avant le comité de pilotage. Il sera réuni au plus tôt. Les objectifs pour cet enjeu sont de maintenir la fréquentation à un niveau compatible avec le maintien des habitats et des espèces, notamment au regard des projets de développement prévus en marge du site et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur sa fréquentation.

Monsieur Aïo note à cet égard qu'un simple article de presse dans la revue Pyrénées Magazine au sujet d'une voie d'accès au Gabizos par Larrue a sensiblement accru la fréquentation sur ce secteur en particulier.

Il signale, en outre, certaines craintes liées à la présence de « Patous » qui peuvent se montrer agressifs envers les randonneurs se promenant avec leur chien.

Jean-Pierre Cazaux fait le point sur les recherches effectuées au niveau des sites archéologiques notamment au niveau des sites d'affûtage et sur les secteurs pastoraux présentant des vestiges et un marquage épigraphique.

Les objectifs de gestion du site sont validés et le comité valide la phase de hiérarchisation des enjeux. Les pistes de travail évoquées vont faire l'objet d'un travail de mise en forme afin de les traduire en fiches action qui seront discutées au comité de pilotage de décembre.

Le président donne ensuite la parole au comité pour un débat et des questions. Il pose notamment la question de l'après Docob, du pilotage des actions, des engagements et des charges.

Marc Fily donne des précisions sur la phase d'animation qui suit celle de l'élaboration du document. Il s'agit de la poursuite du travail engagé qui correspond au suivi des projets proposés au titre de la gestion des habitats.

Ce travail consiste à accompagner les projets et assurer leur réalisation par un montage approprié en lien avec une demande de financement. Ce montage pouvant être assuré par un sous-traitant ou par la structure qui porte l'animation (la collectivité en l'occurrence). Le coût de l'animation est pris en charge par l'état à 100 % et la solution de la sous-traitance par rapport à l'emploi est à réfléchir au cas par cas.

Jean-Pierre Cazaux demande qui assure le montage et qui réalise l'estimation des besoins ?

Marc Fily répond que cela dépend du site et actuellement la règle est de confier l'animation aux collectivités. Au sujet des craintes exprimées par le président du comité concernant les

charges supplémentaires pour les communes issues de cette démarche imposée, **Marc Fily** précise que l'Etat a réservé des financements pour couvrir les besoins jusqu'en 2013.

Jean-Pierre Cazaux pose la question du devenir du comité de pilotage après la phase d'élaboration. Il est précisé que le comité de pilotage et de suivi est maintenu sous sa composition actuelle. Et que deux réunions annuelles sont prévues pour suivre la mise en oeuvre des actions.

Monsieur Moliner évoque la question de l'intercommunalité en précisant que la Communauté de Communes est actuellement touchée par 2 ou 3 sites dont celui du Mouné et celui de Cauterets. Il pense que l'animation est aussi à réfléchir à ce niveau.

Marc Fily l'invite à poursuivre la réflexion pour le futur Docob (Cabaliros – Monné de Cauterets) par rapport à cette question.

Pour **Jean-Pierre Cazaux**, c'est le syndicat du Labat de Bun qui devrait prendre en main ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le **président Cazaux** lève la séance, il précise que le prochain comité de pilotage est prévu le 20 décembre prochain et l'ordre du jour prévoit l'examen des fiches action rédigées après validation des objectifs.

Il est proposé que cette réunion soit organisée sur la commune d'Arbéost afin de respecter l'implication des deux communes. MM Biradon et Lacoste en sont d'accord sous réserve de conditions météorologiques suffisamment clémentes.

Arrens-Marsous le 3 décembre 2007

Jean-Pierre Cazaux